

Le nouveau coronavirus, SARS-CoV-2, à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine fin décembre 2019. Il se transmet par les **gouttelettes** (inhalation de sécrétions émises lors de la toux ou éternuement) ou par **contact** (les mains contaminées sont portées au contact des muqueuses, ex : œil). Le respect des **règles d'hygiène des mains et le port d'Equipements de protection individuels (EPI)** sont efficaces pour se protéger.

## LISTE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE NECESSAIRES

1 KIT doit permettre de protéger 3 soignants et prendre en charge un patient, il se compose de :

- 3 Masques FFP2 (dit « bec de canard ») pour les ambulanciers
- 1 ou 2 flacons Produit hydro-alcoolique (PHA) virucide (concentration en alcool >70%)
- 3 Sur-blouses manches longues ou combinaisons à usage unique imperméables (EPI type III B catégorie 5/6)
- 3 paires de Lunettes de protection
- 3 Coiffes : charlotte, calot couvrant (ou capuche de combinaison)
- 3 paires de Gants non stériles à usage unique
- 1 Drap à usage unique pour le brancard
- 1 Masque chirurgical pour le patient

Chaque ambulance doit disposer de 2 kits (possibilité d'enchaîner deux interventions après désinfection du véhicule).

## CONDUITE A TENIR POUR LE TRANSPORT EN AMBULANCE

### I. Protection du professionnel avant d'entrer en contact avec le patient :

1. Mettre un masque FFP2 en vérifiant l'étanchéité au visage, ne pas toucher le masque une fois positionné
2. Mettre des lunettes de protection pour la prévention d'une projection dans les yeux (les lunettes de vue ne sont pas suffisantes)
3. Porter une protection de la chevelure (charlotte ou calot couvrant ou capuche de combinaison)
4. Protéger la tenue par une sur-blouse à manches longues, ou une combinaison, à usage unique imperméable
5. Désinfecter les mains par friction hydro-alcoolique (FHA)

NB : Port de gants à usage unique si contact ou risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, la peau lésée ou les muqueuses, réaliser une FHA après retrait des gants.

### II. Conduite à tenir vis-à-vis du patient avant et pendant le transport :

- Informer le patient puis commencer par lui faire faire une FHA
- Puis lui faire porter un masque chirurgical, l'aider si besoin à le positionner correctement, réalisation d'une FHA
- Le masque est maintenu en place tout au long du transport et jusqu'à l'installation dans la chambre du service destinataire.
- Un ambulancier qui assure uniquement la conduite du véhicule n'a pas nécessité de porter des équipements de protection individuelle.
- Protéger le poste de conduite en arrêtant les ventilations et en fermant les vitres de communication avec la cellule patient

### III. Conduite à tenir du professionnel pendant le transport :

- Réaliser un geste d'hygiène des mains avec des PHA avant et après chaque contact avec le patient
- Éviter de se toucher le visage pendant la prise en charge

### IV. Conduite à tenir du professionnel dans la chambre du service destinataire, après installation du patient :

1. Elimination de la protection de brancard (drap ou alèse à usage unique) en DASRI.
2. Retrait des équipements de protection individuelle (EPI) dans l'ordre suivant : Charlotte > sur- blouse > élimination en DASRI > FHA à la sortie de la chambre
3. Hors de la chambre : retirer et éliminer le masque FFP2 en DASRI, retirer les lunettes et les désinfecter, puis réaliser une FHA.

## BIONETTOYAGE DU BRANCARD ET DE L'HABITACLE DE L'AMBULANCE

L'ambulancier en charge de cette désinfection respecte les recommandations de protection ci-dessus (port de masque FFP2, sur-blouse imperméable, charlotte, lunettes de protection, + gants), et procédera de la manière suivante :

1. Aérer le véhicule et éliminer les déchets en filière DASRI.
2. Réaliser l'entretien : Nettoyer toutes les surfaces du véhicule du plus propre au plus sale et de l'intérieur vers l'extérieur avec : des lavettes à usage unique imprégnées de la solution nettoyante/désinfectante virucide (NF EN 14476) ou le protocole local validé par le CHU d'accueil (produits et matériels fournis)
3. Eliminer les EPI et le matériel à usage unique en filière DASRI.
4. Reconditionner le véhicule et tracer l'entretien réalisé